



Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Être capable d'analyser les risques électriques et s'en protéger.
- Exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.



Public visé

Exécutant de travaux d'ordre non-électrique dans des locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (peintre, plombier, femme de ménage, agent de sécurité, etc.).



Pré-requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les apprenants doivent être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.



Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



Durée

7 heures



Effectif

8 stagiaires max



Tarif

150€ en individuel
Tarif de groupe nous contacter



Modalités et délais d'accès

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.



Responsable

Responsable administrative et pédagogique : Fred Brogliolo



Contact

Tél : 04.66.84.85.80

Mail : contact@creaformations.fr

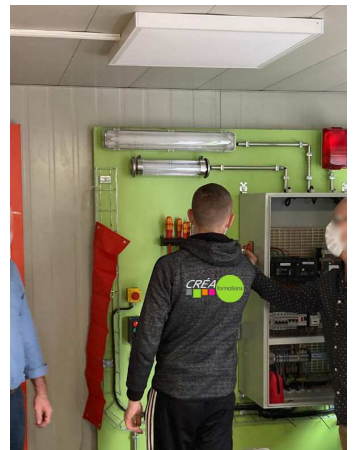
Site web : www.creaformations.fr



Dates des formations

Consultez notre calendrier de formation sur notre site web www.creaformations.fr

Habilitation électrique





Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques / Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.
- **Moyens et outils utilisés** : Vidéo projecteur + PC + films / Salle dédiée aux habilitations électriques avec des panneaux pédagogiques et l'outillage nécessaire / Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.
- **Moyens humains** : Formateur consultant en Sécurité Electrique.



Modalités d'évaluation des acquis

- **Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogique**

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 : Evaluation théorique (QCM) + Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510.

- **Evaluation de l'action de formation**

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.



Sanction visé

A l'issus de la formation une attestation de stage est remis au participant. Un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont envoyés à l'employeur.



Accessibilité

Si vous avez des interrogations, des demandes ou des besoins spécifiques liés à l'accessibilité de nos formations, contactez Fred, notre référent handicap 0466848580.



Taux de réussite

2020 : 100%
2021 : 100%
2022 : 100%
2023 : 100%



Taux de satisfaction de nos formations

Sur les habilitation Non électricien
Satisfaction client : 87.2%
Qualité de la formation : 91.7%
Satisfaction sur l'animation : 94.8%

PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE B0 H0 H0v INITIAL

Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

Tronc Commun N°1

- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Décrire le principe d'une HABILITATION. Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module H0 B0

- Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX
- Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
- Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
- Appliquer les prescriptions.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.